



N° 17.06.2014cc

Objet : Désignation d'un représentant de la CCGPSL au Comité de Rivière du Vidourle

Nombre de délégués : 70

Présents : 58

Suffrages exprimés : 63

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

Séance ordinaire

L'an deux mil quatorze et le 19 juin, le Conseil de Communauté du Grand Pic St Loup s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sis Hôtel de La Communauté à ST-MATHIEU-DE-TREVIERS, après convocation légale le 12 juin 2014, sous la Présidence de Monsieur Alain BARBE.

Étaient présents :

M. Benoit AMPHOUX – M. Jacques GRAU – Mme Pascale POMMIER (Assas)
M. Jean-Pierre DUPAQUET (Cazevieille)
M. André COT – Mme Martine DURAND-RAMBIER (Claret)
M. Daniel FLOUTARD – Mme Karine GARCIN-ESCOBAR (Combaillaux)
M. Michel PLAN (Ferrières les Verreries)
Mme Irène TOLLERET (Fontanès)
M. Pierre ANTOINE (Guzargues)
M. André LEENHARDT (Lauret)
M. Alain BARBE – M. Dominique STEWART (Les Matelles)
M. Gérard BELIN (Le Triadou)
Mme Clothilde OLLIER (Murles)
M. Edward HOLLAND (Notre Dame de Londres)
M. Georges CAPUS (Pégairolles de Buèges)
Mme Françoise MATHERON (Saint Bauzille de Montmel)
Mme Francine BOHE – M. Alphonse CACCIAGUERRA – M. Rodolphe CAYZAC – M. François GEORGIN – Mme Patricia LEROY (Saint Clément de Rivière)
M. Claude COURTOIS – M. Guillaume FABRE – M. Gilles FRONTIN – Mme Annie LAMOR – M. Philippe LECLANT – Mme Michèle LERNOUT – Mme Valérie RIVIERE (Saint Gély du Fesc)
M. Jean-Michel PECOUL (Saint Hilaire de Beauvoir)
Mme Sylvette JEANTET (Saint Jean de Buèges)
M. Jean-Claude ARMAND – M. Yves GRUVEL (Saint Jean de Cornies)
M. Michel CROUSILLES – Mme Claude LORY – M. Jean-Louis RODIER (Saint Martin de Londres)
M. Jérôme LOPEZ – Mme Christine OUDOM – M. Lionel TROCELLIER – M. Robert YVANEZ (Saint Mathieu de Tréviers)
M. Frédéric CAUSSIL (Saint Vincent de Barbeyrargues)
M. Philippe LAGARDE – M. Antoine MARTINEZ (Sainte Croix de Quintillargues)
Mme Eliette CHARPENTIER (Sauteyrargues)
M. Salvator d'AURIA – Mme Françoise GALLAS – M. Philippe SECONDY (Teyran)
M. Jean-Baptiste PANCHAU (Vacquières)
M. Hussam AL MALLAK – M. Philippe CAZALS – Mme Ban WAGNER (Vailhauquès)
Mme Catherine DUFOUR – M. Gérard FABRE (Valflaunès)
M. Luc GROS (Viols en Laval)
Mme Nadia CHAPELLE – M. Pierre LOUIS (Viols le Fort)

Excusés :

Mme Agnès ROUVIERE-ESPOSITO (Buzignargues) – *Pouvoir à M. GRAU*
M. Philippe DOUTREMEPUICH (Causse de la Selle)
M. Thierry DUBOIS (Lauret)
M. Pierre ADER (Les Matelles)
M. Franck TOUREL (Mas de Londres) – *Pouvoir à M. DUPAQUET*
M. Roger GRANIER (Rouet)
M. Arnaud DELRUE (Saint André de Buèges)
M. Laurent LEMAITRE (Saint Bauzille de Montmel)
M. Jean-Pierre RAMBIER (Saint Jean de Cuculles)
Mme Patricia COSTERASTE (Saint Mathieu de Tréviers) – *Pouvoir à M. LOPEZ*
Mme Véronique TEMPIER (Saint Vincent de Barbeyrargues) – *Pouvoir à M. CAUSSIL*
M. Eric BASCOU (Teyran) – *Pouvoir à M. SECONDY*

M. Hussam AL MALLAK est élu secrétaire de séance.

Accusé de réception en préfecture
034-200022986-20140619-17062014cc-DE
Date de télétransmission : 24/06/2014
Date de réception préfecture : 24/06/2014

Monsieur le Président expose que par courrier en date du 26 mai 2014, Monsieur le Préfet du Gard a demandé à la CCGPSL de désigner un représentant au collège des collectivités territoriales du Comité de Rivière du Vidourle.

Monsieur le Président propose la candidature de Monsieur Jean-Claude ARMAND.

**Le Conseil de Communauté,
Son Président entendu, après en avoir délibéré et à l'unanimité,**

- **DESIGNE** Monsieur Jean-Claude ARMAND pour représenter la Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup au collège des collectivités territoriales du Comité de Rivière du Vidourle.

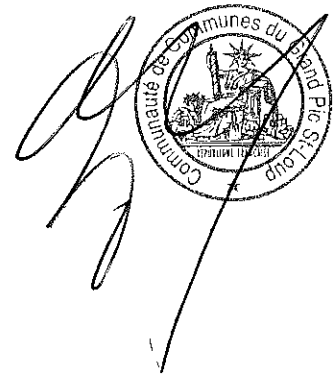
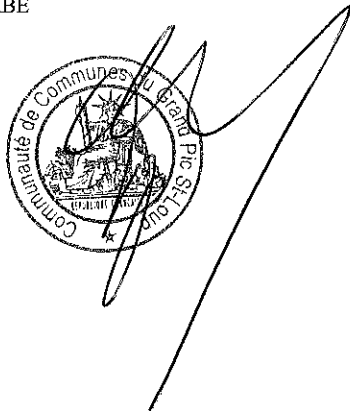
*Ainsi délibéré, les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme et certifié exécutoire,*

**Le Président,
Alain BARBE**

Monsieur le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

Certifié exécutoire par M. le Président
Compte tenu de la publication le 24 JUIN 2014
De la notification le 24 JUIN 2014
Et de la transmission à M. le Préfet le 24 JUIN 2014

Le Président,
A. BARBE



Accusé de réception en préfecture
034-200022986-20140619-17062014cc-DE
Date de télétransmission : 24/06/2014
Date de réception préfecture : 24/06/2014